

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Salaise sur Sanne, le 24 février 2020

IINSPIRA BENEFICIE D'UN FINANCEMENT EXCEPTIONNEL DE L'ÉTAT POUR AMELIORER SA DESSERTE FERROVIAIRE

En avril 2019, Laurent WAUQUIEZ, Président de la Région Auvergne Rhône-Alpes, et Jean-Pierre Barbier, Président d'INSPIRA, ont interpellé la Ministre des Transports sur le financement de la desserte ferroviaire d'INSPIRA.

Site industriel multimodal à 40 km de Lyon, c'est le 2nd site ferroviaire de la région avec plus de 600 000 tonnes de marchandises par an acheminées par le rail. Pour développer son attractivité et répondre aux entreprises souhaitant s'implanter, un nouvel accès pour les trains venant du Sud s'avère nécessaire pour répondre aux enjeux du fret ferroviaire en vallée du Rhône.

Monsieur Jean-Baptiste DJEBBARI, Secrétaire d'Etat chargé des Transports, vient de confirmer le co-financement par l'Etat pour un montant de 2 135 000 euros. Le reste du financement se partageant entre SNCF Réseau (10%), la Région (25%) et le Syndicat Mixte INSPIRA (30%) sur un coût total de 6,1 Millions d'euros.

Les études du projet se dérouleront jusqu'en 2023 puis suivront les travaux pour augmenter la capacité d'accueil de trains fret sur INSPIRA.

Ces infrastructures conforteront les activités ferroviaires des entreprises et du Port et confirment le positionnement stratégique d'INSPIRA en terme de transport par fleuve et rail avec 160 Ha disponibles pour les activités industrielles.

A propos du Syndicat Mixte de la Zone Industriale-Portuaire de Salaise-Sablons :

Le Syndicat Mixte de la Zone Industriale-Portuaire assure la maîtrise d'ouvrage du développement du site INSPIRA - Espace industriel responsable et multimodal. Il est aujourd'hui le deuxième site portuaire de la Vallée du Rhône et parmi les premiers sites de fret ferroviaire en Région.

Il a été créé par trois collectivités : la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Département de l'Isère et la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône.

Instauré le 3 mars 2009, le Syndicat Mixte est compétent pour les études, l'aménagement, la promotion, la commercialisation et la gestion d'INSPIRA-espace industriel responsable et multimodal et la coordination des différents partenaires intervenant directement ou indirectement sur son périmètre. L'ensemble de ses compétences s'inscrit dans un système de management environnemental et sociétal certifié ISO 14 0001.

Il est présidé par Jean-Pierre BARBIER, Président du Département de l'Isère.

Le projet est développé en partenariat avec la Compagnie Nationale du Rhône, concessionnaire du Domaine Public Fluvial de l'Etat, et est aménagé par Isère Aménagement.

Contact presse : 04 74 86 83 80

contact@espace-inspira.fr

www.espace-inspira.fr



Espace_INSPIRA

